



20 mars 2014

Rencontre AFPS-PCF : Communiqué commun

Une rencontre a eu lieu jeudi 20 mars entre Pierre Laurent, secrétaire national du Parti communiste français (PCF) et Taoufiq TAHANI, président de l'Association France Palestine solidarité (AFPS) au siège du PCF. Étaient également présents : Lydia Samarbakhsh, chargée des Relations internationales à la Coordination nationale du PCF, et Didier Fagart, secrétaire général de L'AFPS.

La rencontre qui s'est déroulée dans un excellent climat avait pour objectif de procéder à un échange de vues sur la situation de la Palestine et d'examiner, à la fois, les exigences politiques à porter à l'attention du gouvernement français, et les actions communes susceptibles d'être menées en ce sens.

Les deux parties partagent la même appréciation et inquiétude de la situation sur le terrain, et des difficultés majeures auxquelles font face les Palestiniens, sur le plan politique, économique et social, ainsi que sur la responsabilité première du gouvernement israélien dans le maintien de cette injustice, qui constitue une violation permanente du droit international. Ils ont souligné les obstacles majeurs à tout processus de paix que représentent:

- L'occupation de la Cisjordanie par l'armée israélienne, la répression des manifestations pacifiques des Palestiniens, les arrestations arbitraires ;
- La poursuite de la colonisation, tant dans la zone C de Cisjordanie qu'à Jérusalem Est, pour empêcher la création de l'État palestinien ;
- Le blocus de Gaza appliqué par l'État d'Israël depuis 7 ans et qui place 1.7 million de Palestiniens dans une situation humanitaire insupportable.

Cette situation est connue de tous, et dénoncée par une grande majorité de pays, à l'Assemblée générale de l'ONU, dans les comités spécialisés, et dans nombre d'autres instances internationales et de la société civile.

En revanche, la volonté politique pour y mettre fin fait défaut et se traduit par l'inertie des gouvernements et de l'Union européenne qui se défont sur les négociations bilatérales entre Israéliens et Palestiniens, alors que ces négociations ne peuvent déboucher, sans un cadre multilatéral fondé sur le droit international.

Association France Palestine Solidarité (AFPS), 21 ter rue Voltaire 75011 Paris

Tel : 00 33 (0)1 43 72 15 79. Fax : 00 33 (0)9 56 03 15 79 - Email : afps@france-palestine.org Site : www.france-palestine.org

Le gouvernement israélien actuel jouit ainsi d'une impunité sans limite qu'il comprend comme un encouragement à poursuivre sa politique néfaste pour les deux peuples, palestinien et israélien.

S'agissant de l'Union européenne, si les « lignes directrices » constituent un premier pas important dans l'affirmation du droit, nous sommes encore loin du compte. Il est temps de traduire en actes l'opposition à la politique de colonisation menée par le gouvernement israélien et d'appliquer des sanctions contre Israël tant que celui-ci continue d'ignorer le droit.

La France de son côté peut et doit agir. En cette année de solidarité mondiale avec le peuple palestinien à l'initiative de l'ONU, le rôle de la France doit être déterminant pour ouvrir la voie d'une paix juste et durable.

Les deux parties se sont accordées sur les exigences qu'elles portent à l'attention du président français et du gouvernement, et qui engagent la responsabilité de notre pays:

1. La reconnaissance pleine et entière par la France de l'Etat de Palestine, dans le prolongement de ses votes pour l'admission à l'Unesco et l'AG de l'ONU: un soutien sans faille doit être apporté aux demandes d'adhésion de la Palestine aux instances internationales auxquelles elle candidate;
2. L'identification pour l'interdiction sur le territoire français des produits des colonies israéliennes;
3. La recommandation explicite aux entreprises françaises de ne pas engager de relations d'affaires avec toute entreprise ou collectivité israélienne qui participe, directement ou indirectement, à la colonisation;
4. Le soutien à l'exigence et à un processus de dénucléarisation régionale;
5. Le retrait des circulaires du ministère de la Justice de février 2010 et mai 2012 (dites circulaires Alliot-Marie et Mercier), supports des poursuites menées aujourd'hui contre les militants français pour leur participation au boycott citoyen.

L'AFPS et le PCF ont également convenu de conjuguer leurs efforts pour la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers politiques palestiniens actuellement détenus illégalement en Israël.

Nos organisations conjugueront leurs efforts pour populariser et porter ces exigences politiques de justice et de paix qui rencontrent d'ores et déjà un large soutien dans l'opinion française.

Contact presse :

Lamia Somai-Lasa

presse@france-palestine.org

0689120844